Code de bonne conduite

1. J'adopte un comportement responsable avant, pendant et après ma pratique Je ne connais pas le territoire, je me renseigne sur les réglementations. Je me renseigne avant mon départ et j'adapte ma pratique à la règlementation ou aux activités en cours. En effet, certaines parties du Grand Site de Navacelles sont chassées et pêchées. Je privilégie la pratique encadrée. Selon ma pratique, je ralentis voire je m'arrête pour laisser passer les autres usagers (sports de nature, exploitants agricoles, exploitants forestiers,...). Je Suis poli et courtois. J'informe le gestionnaire du site de toute dégradation ou tout problème constaté.

2. Je m'informe et respecte la règlementation du Grand Site

Je ne fais pas de feu dans la nature, les risques liés aux incendies sont réels. J'adopte un comportement responsable et me renseigne auprès des offices de tourisme pour avoir la carte des lieux et aire de bivouac ou camping-car autorisés. Camping-caravaning et camping-car sont interdits en site classé, la nuit dans les Gorges.. Je reste sur les sentiers et chemins balisés, je n'utilise que les aires de stationnement et de services autorisées (sanitaires, pique-nique,...). Les espaces sur lesquels j'évolue appartiennent à des collectivités ou à des propriétaires privés. Leur utilisation fait l'objet d'accords, d'opérations d'entretien et de gestion, je les respecte.

3. Je respecte les activités agricoles : cultures, plantations, troupeaux

Je ne quitte pas les espaces autorisés. Je n'effectue aucun prélèvement sur les récoltes. Je referme les clôtures et barrières. Je ne dérange pas les animaux domestiques et les troupeaux. Je garde mon chien en laisse.

4. Je respecte le milieu naturel : végétations, espèces animales, milieu géologique Je suis sur des Sites Natura 2000. Les milieux naturels dans lesquels je pratique sont fragiles et riches de biodiversité. Les raccourcis favorisent l'érosion et le piétinement de la végétation, je reste sur les sentiers et chemins et espaces autorisés, je n'en créé pas de nouveaux. Je ne génère pas de bruit inutile. Les espèces végétales, minérales et animales sont pour la plupart protégées. Je n'effectue aucun prélèvement dans la nature, je privilégie les photos qui constituent des souvenirs durables. Je partage mes connaissances, j'informe sur les espèces remarquables observées. Si j'observe une dégradation ou un risque de dégradation, je le signale par le dispositif suricate : sentinelles.sportsdenature.fr

5. J'adopte un comportement durable

Je ne laisse aucun déchet dans la nature et j'utilise les containers présents sur les aires de services. En l'absence de containers sur mon site de pratique, j'emporte mes déchets et je les élimine dans les containers publics. Je limite mes déplacements motorisés et favorise le covoiturage ou les transports en commun.

6. Je veille à ma sécurité et à celle de mon entourage

Le Grand Site du Cirque de Navacelles est situé en zone de montagne, les dénivelés sont importants. Pour une sortie réussie, je suis bien équipé et bien préparé : je me protège du soleil, de la pluie, des chutes, je pense à boire régulièrement. Je m'assure qu'au moins une personne est au courant de mon parcours. Je connais les numéros d'urgence et je dispose d'un moyen d'alerte (téléphone portable). Le Cirque de Navacelles est au cœur des Causses et Cévennes, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Aux pieds du Larzac et des Cévennes, les gorges de la Vis et les Causses méridionaux livrent des paysages exceptionnels, témoignages rares de l'histoire de la terre et de ses hommes: biodiversité exceptionnelle, mégalithes, agropastoralisme...

Venez découvrir ce Grand Site, espace sensible et protégé, par des activités respectueuses de l'environnement: randonnées à pied, à cheval, à dos d'ânes, à vélo électrique, balades accompagnées, lectures de paysage...

Ce paysage grandiose abrite un terroir riche et varié, dont des producteurs passionnés vous feront goûter les produits, à partir de mars à la Baume Auriol et au Belvédère de Blandas.



····· RENSEIGNEMENTS ·····

cirquenavacelles.com

DANS LE GARD

Office de Tourisme des Cévennes Méridionales

+33 (0)4 67 81 01 72 contact@cevennes-meridionales.com www.cevennes-meridionales.com

Relais du Grand site de Navacelles

Belvédère de Blandas 30770 Blandas

DANS L'HÉRAULT

Office de Tourisme Lodévois et Larzac

+33 (0)4 67 88 86 44 tourisme@lodevoisetlarzac.fr www.tourisme-lodevois-larzac.com

Maison du Grand Site de Navacelles

Belvédère de la Baume Auriol 34520 Saint Maurice Navacelles











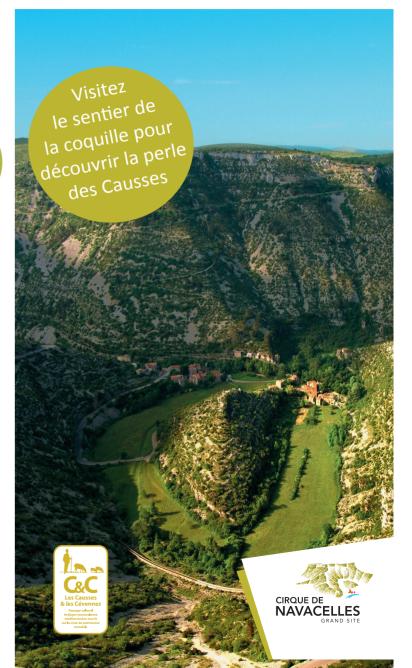




CIRQUE DE



NAVACELLES



Visitez le sentier de la coquille pour découvrir la perle des Causses,

l'histoire du hameau, la formation et la gestion du Cirque de Navacelles.



1) Vous pouvez faire une première pause ici, à l'ombre des arbres ou des maisons.

Le Cirque de Navacelles est un site protégé. Classé dès 1943 pour l'étrangeté que succite ce lieu, ce classement s'étend aux gorges de la Vis en 1983. En 1991, ce sont les rebords des Causses qui sont protégés par une inscription. Plus récemment en 2011, les Causses et les Cévennes (incluant le Cirque de Navacelles et les trois Causses Méridionaux qui l'entourent) sont inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels évolutifs et vivants de l'agropastoralisme méditerranéen.







2) Tournez à droite de la fontaine. Vous pouvez alors commencer votre ascension par les escaliers situés entre les jardins. Après avoir monté toutes les marches, vous atteignez un promontoire surplombant le méandre et le village.

Dès le 11ème siècle, les moines de l'abbaye de Gellone ont commencé à s'installer et mettre en valeur le site par l'agriculture. Au 18ème et 19ème siècle, le village comptait plus d'une centaine d'habitants qui vivaient essentiellement de la polyculture : ils élevaient le bétail, cultivaient les céréales dans le méandre avec des arbres fruitiers et réalisaient, entretenaient et utilisaient les terrasses des versants pour des oliviers, fruitiers et vignes...et les bords de la rivière pour les potagers. En 1930, il y avait encore une école à Navacelles, ses deux instituteurs accueillaient une trentaine d'enfants, tandis que le village comptait environ cent habitants.

3) Il est maintenant temps de reprendre l'ascension du sentier de la coquille et d'atteindre le sommet du «rocher de la Vierge». Arrêtez-vous juste en haut de la montée afin d'observer un édifice un peu spécial...

Juste en bas de la falaise qui vous fait face, un drôle de pont fait son apparition. D'ailleurs, qu'est-ce que c'est ?

Un pont pour un petit train ? Non, voici le canal EDF. En effet, une prise d'eau sur la rivière, en amont de Navacelles permet de dévier l'eau dans le canal sur 14km en souterrain et le long du sentier aérien jusqu'à Madières. A ce niveau, une chute d'eau permet de recueillir l'énergie dans la centrale hydroélectrique. La centrale, construite entre 1903 et 1907 est toujours en activité aujourd'hui et permet d'alimenter l'équivalent des habitants du Pays Viganais et de Ganges en énergie.





L'électricité produite servait à alimenter le tramway de Montpellier dès 1908. Pour la petite histoire, sachez que bien que la centrale soit située à Madières, les habitants de ce village n'ont eu l'électricité qu'en 1923!

4) Vous pouvez désormais avancer un peu plus en direction de la statue qui vous tourne le dos. Dépassez-la et faites maintenant face à la falaise avec à son pied, la rivière de la Vis.

Le Cirque de Navacelles résulte d'une formation géologique singulière. En effet, il v a 140 millions d'années, une mer chaude et peu profonde recouvrait toute la zone. Après plusieurs allers/retours, déposant à chaque fois un peu plus de roche sédimentaire. La mer s'est retirée définitivement au moment du soulèvement des Pyrénées, il y a 70 millions d'années. De nombreuses rivières se sont mises à couler en surface sur les Causses, et à creuser, user, et modeler le relief calcaire. Par les nombreuses fissures des plateaux elles vont s'engouffrer dans le sous-sol, creusant des puits et galeries pour résurger plus bas au fond de la vallée et alimenter la Vis. Cette rivière naît sur les pentes schisteuses et granitique du Saint-Guiral, puis s'engouffre à Alzon dès qu'elle arrive au contact du calcaire pour réapparaître aux Moulins de la Foux à 5 kilomètres de Navacelles. Il y a 6000 ans, la rivière de la Vis a abandonné le méandre qui se trouve autour du Rocher de la Vierge où vous vous situez, suite à des phénomènes à la fois de creusement des rives mais aussi de dépôt des sédiments surélevant le lit de la rivière. Ainsi une cascade d'environ 8 mètres de haut est apparue dans le village .









La rivière de la Vis est aussi interéssante en terme de Biodiversité. On y trouve quelques espèces emblématiques comme la loutre d'Europe, le martin pêcheur ou la truite fario de souche autochtonne méditerranéenne mais aussi de nombreuses espèces de papillons. Dans les falaises nichent quelques couples d'Aigles royaux, des Circaètes Jean-le-Blanc, des Craves à bec rouge ou encore le hibou Grand duc d'Europe et même le Faucon pélerin (Par temps clair, vous pouvez observer des vols de Vautours qui traversent les Causses pour se rendre sur les diférents lieux de rassemblement). Il y a aussi une importante variété de chauve-souris dans les différentes grottes des gorges. Sur les Causses, entre landes et pelouses, ces paysages accueillent une faune riche en diversité des espèces, comme les oiseaux (le pipit alouette, le bruant, la fauvette...) mais aussi des petits reptiles (lézard vert, la couleuvre de Montpellier...) ou des grands gibiers (chevreuil, sanglier...) sans oublier la flore, qui est parfois exceptionnelle.

On retrouve notamment plusieurs espèces d'Orchidées, l'Amélanchier, le Cerisier Sainte-Lucie, le Pistachier térébinthe. mais encore les plantes aromatiques comme le thym, la lavande... Les différents milieux fonctionnent en synergie et constituent une mosaïque propice à la biodiversité remarquable du site, protégée et gérée avec 6 documents d'objectifs Natura 2000.

5) Regardez plus en haut des falaises en face de vous ou en vous retournant : vous verez deux petites ouvertures dans la roche.







Deux entrées de grottes sont apparentes dans les falaises, une côté des belvédères de Blandas (Roc du midi), et l'autre côté du belvédère de la Baume Auriol (grotte des Camisards). Ces grottes ont étaient occupées, on le suppose dès la préhistoire puis peut-être lors des guerres de religions où elles auraient servi de refuge aux protestants.

Dans les grottes des Causses, les archéologues ont retrouvé des vestiges d'anciens vases ou pots qui servaient à recueillir l'eau, preuve de la présence des hommes préhistoriques sur les Causses.Un itinéraire de visite distribué dans les Offices de tourisme ou aux Maisons de site, vous permet de découvrir les dolmens, menhirs et autres cromlechs répartis sur le Grand Site.

La statue de la Vierge :

La statue de la Vierge a été installée au sommet de « l'huître » dans les années 1930. Elle a été sculptée par un artiste parisien qui l'a offerte en hommage à Navacelles. Elle est placée sur un socle fait de tufs et est tournée vers la Vis, en signe de protection.



6) De nombreux autres témoignages sont présents :

Lors de votre descente, vous pouvez observer différentes espèces végétales. La flore a su s'adapter au climat des Causses car l'eau est rare. Différentes techniques ont été adoptées : réduction de la surface des feuilles, parfums permettant une enveloppe protectrice, système racinaire sur développé...Petite anecdocte, les racines de buis à l'époque étaient utilisées pour construire les premières «boules de pétanques».

7) L'agropastoralisme présent sur les trois Causses Méridionaux :

En passant entre les jardins, faites attention aux murets de pierres sèches qui entourent le chemin. Avec les terrasses, les jardins, les Moulins de la Foux, ce sont des témoignages de l'agropastoralisme millénaire qui a façonné ce territoire. Sur les Causses, vous trouverez de nombreux autres témoignages : drailles, cazelles, clapas...

N'hésitez pas à demander dans les Offices de tourisme plus d'informations.









Crédits photos : SMGSNavacelles, Pierre Le Douaron, CCPV, CPIE des Causses Méridionaux.